

FOCUS

15

Août 2016

De la maison à l'école : origine et destination des élèves bruxellois

Morgane Van Laethem, Anne Franklin

Aller à l'école fait partie du quotidien des enfants et de leurs parents. Mais les élèves bruxellois vont-ils à l'école près de chez eux ? Ce Focus analyse les déplacements des élèves de la Région de Bruxelles-Capitale en croisant leur lieu de scolarité avec leur lieu de résidence. Trois grands flux sont examinés : les flux internes (élèves habitant et allant à l'école dans la Région), les flux sortants (élèves bruxellois allant à l'école en dehors de la Région) et les flux entrants (élèves non-bruxellois allant à l'école en Région bruxelloise).

Choix de l'école : entre liberté et contrainte

En Belgique, les parents sont libres de choisir l'école de leur enfant. Dès lors, le choix d'une école est conditionné par de nombreux critères, comme le projet pédagogique de l'école, la qualité de la formation, la réputation de l'établissement, la proximité du domicile et/ou de moyens de transport en commun, les services proposés... [Dauphin et Verhoeven, 2002].

Cependant, en Région de Bruxelles-Capitale (RBC), ce choix est de plus en plus contraint par la disponibilité en places, et ce malgré les efforts de création de places scolaires. En effet, la population scolaire augmente de manière continue suite au boom démographique que connaît la Région depuis 2005, et en particulier de la forte hausse du nombre d'enfants qu'il a engendrée. Aujourd'hui, de nombreux parents peinent à trouver une place pour leurs enfants en maternel et en primaire. Ils sont obligés d'opter pour une école qui ne correspond pas nécessairement à

leur choix de départ. Et si la saturation ne guette pas encore l'enseignement secondaire^[1], la situation y deviendra critique d'ici quelques années lorsque les élèves du primaire auront atteint l'âge de la première secondaire [Marissal *et al.*, 2016].

Vu l'attention croissante apportée à l'adéquation entre l'offre et la demande et aux questions qui en découlent, l'IBSA a développé des statistiques liant le domicile des élèves (localisation de la demande) à leur lieu de scolarité (localisation de l'offre), à l'échelle de la Région, des communes et des quartiers. S'appuyant sur ces données, produites de manière sérielle, ce Focus analyse **où les élèves vont à l'école : fréquentent-ils une école proche de leur domicile ou se déplacent-ils loin de chez eux ? Le comportement est-il le même dans le fondamental (→ Glossaire) et le secondaire ?**

Différentes études ont montré que les déplacements diffèrent fortement selon l'âge et le niveau d'enseignement : plus les élèves sont âgés, plus les trajets sont longs [Beelen *et al.*, 2009].



1. Les sources de données

Les analyses sont effectuées à partir des données des populations scolaires, en croisant le lieu de résidence (au niveau du secteur statistique) avec le lieu de scolarité (au niveau du secteur statistique) [2]. Les données incluent l'enseignement maternel, primaire et secondaire (y compris en alternance), francophone et néerlandophone, ordinaire et spécialisé.

Les écoles considérées sont les écoles dont l'enseignement est organisé ou subsidié par la Communauté française ou la Communauté flamande, tous réseaux confondus (hors écoles privées, européennes et internationales).

Les élèves considérés sont les élèves résidant sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, indépendamment du lieu où ils sont scolarisés, et les élèves inscrits dans une école de la Région de Bruxelles-Capitale, indépendamment du lieu où ils résident.

Les données proviennent des comptages administratifs au 1^{er} février de l'année scolaire en cours pour la Communauté française et au 15 janvier pour la Communauté flamande. Les données ont été fusionnées pour les deux Communautés pour la plupart des analyses.

Les informations utilisées sont :

- l'adresse de scolarité au lieu de l'implantation (une école pouvant avoir plusieurs implantations),
- la commune de scolarité (et le secteur statistique de scolarisation pour les écoles en RBC),
- la commune de résidence (et le secteur statistique de résidence pour les élèves résidant en RBC),
- le niveau et la forme d'enseignement,
- le nombre d'élèves.

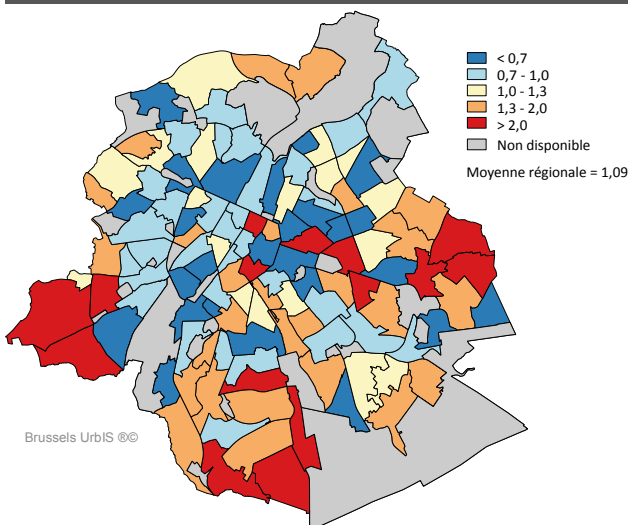
La densité plus forte d'établissements scolaires de l'enseignement fondamental par rapport au secondaire explique en partie ce phénomène. À cela s'ajoutent les différents critères de choix énumérés ci-avant. Les enfants peuvent ainsi être scolarisés plus loin de leur domicile par choix ou par contrainte [Dauphin et Verhoeven, 2002]. Les analyses menées dans ce Focus réexaminent ces constats au regard de la situation actuelle en Région de Bruxelles-Capitale et de son évolution récente.

Offre scolaire : des disparités territoriales

Les études de l'IBSA et de l'Agence de Développement Territorial [3] [IBSA, 2010 ; ADT, 2012] relatives à l'offre scolaire montrent qu'au début des années 2000, celle-ci n'était pas répartie équitablement sur le territoire régional. Certaines communes de la Région étaient en situation de pénurie, principalement au nord et à l'ouest, tandis que d'autres zones disposaient de plus de places que d'enfants y résidant. Depuis 2010, un réel effort a été entrepris pour rencontrer la demande croissante, avec la création, en cinq ans, de près de 12 000 places dans l'enseignement fondamental et 1 200 places dans l'enseignement secondaire [Marissal *et al.*, 2016].

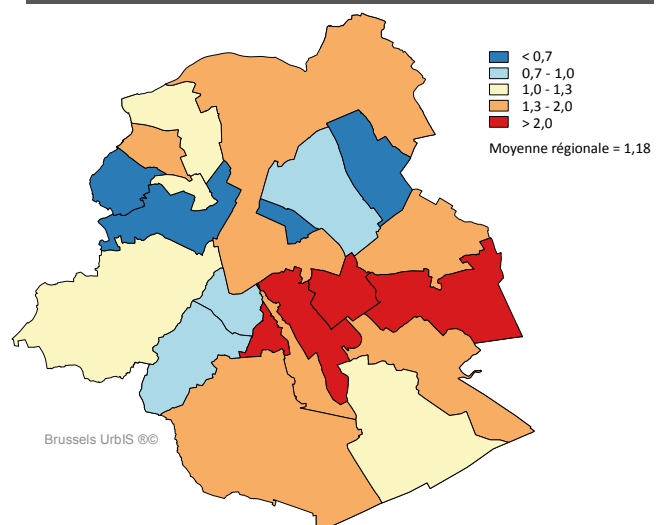
Malgré cela, la pression démographique est telle que les constats effectués par l'IBSA et l'ADT restent de mise en 2014-2015.

01 Capacité d'accueil de l'enseignement fondamental par quartier en 2014-2015



Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande

02 Capacité d'accueil de l'enseignement secondaire par commune en 2014-2015



Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande

Dans l'enseignement fondamental (01), les quartiers les plus déficitaires se situent en première couronne (→ Glossaire), principalement au niveau du croissant pauvre (→ Glossaire) ainsi que dans le nord et l'ouest de la Région. Ces quartiers ne disposent pas de places pour tous les enfants qui y résident. Les déficits sont susceptibles de s'y renforcer dans les années à venir car la population y croît rapidement, avec plus de 20 % d'augmentation entre 2005 et 2015 à Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean et Bruxelles-Ville [IBSA, 2015]. Les quartiers de la seconde couronne (→ Glossaire) de l'est et du sud de la Région restent quant à eux toujours mieux pourvus en places scolaires, la capacité d'accueil relative y dépassant à certains endroits les deux places disponibles par enfant en âge de scolarité résidant dans le quartier.

Pour le secondaire, l'analyse des capacités d'accueil est plus pertinente à l'échelle communale car la densité d'écoles est moindre et les élèves, plus mobiles. En 2014-2015, les communes souffrant d'un manque de places sont Saint-Josse-Ten-Noode, Schaerbeek et Evere, Berchem-Sainte-Agathe et Molenbeek-Saint-Jean, Forest et Saint-Gilles, où il y a moins d'une place pour chaque jeune en âge du secondaire domicilié sur leur territoire (02). Cette situation s'observait déjà en 2009-2010. Le manque de places dans ces communes déficitaires est, pour

l'instant, compensé par les places excédentaires des autres communes.

Demande scolaire : une approche par flux

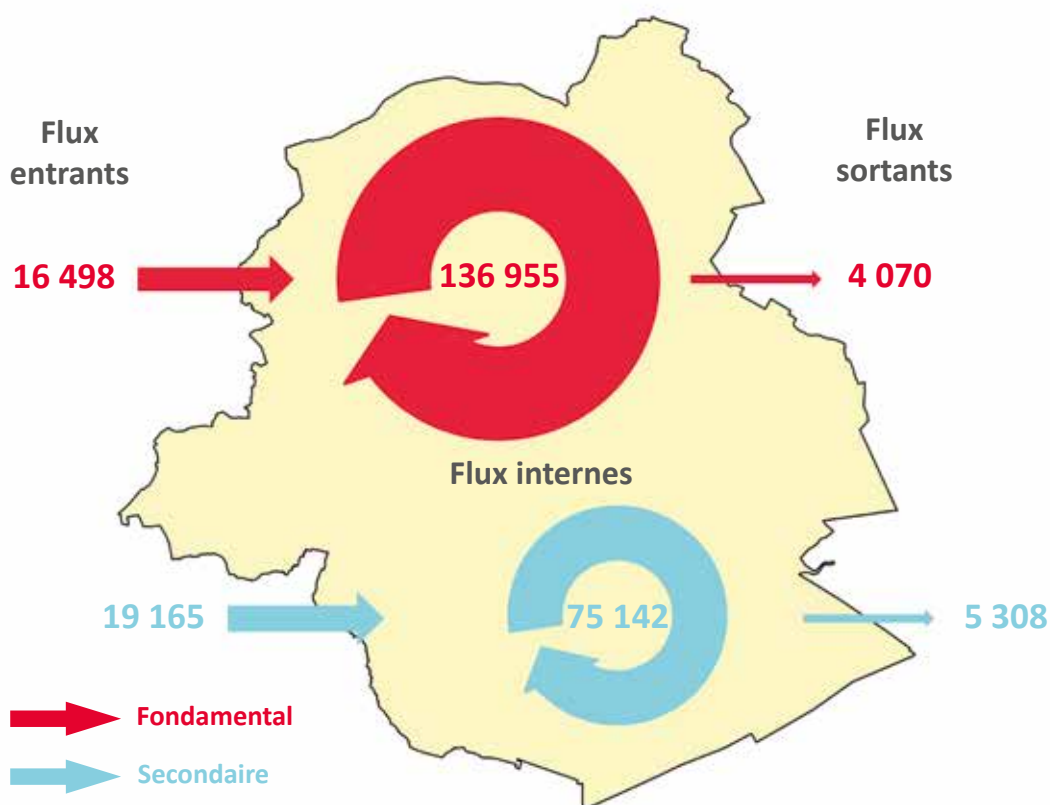
L'analyse de la demande scolaire est effectuée sur base des populations scolaires réparties en trois flux de déplacements en lien avec la Région de Bruxelles-Capitale :

- les **flux internes**, soit les déplacements des élèves qui habitent la Région et qui y sont également scolarisés ;
- les **flux sortants**, soit les déplacements des élèves qui habitent la Région mais qui la quittent pour aller à l'école ;
- les **flux entrants**, soit les déplacements des élèves qui résident en dehors de la Région et qui fréquentent une école en Région bruxelloise.

La figure 03 synthétise les flux à l'échelle de la Région pour l'année scolaire 2014-2015.

Le Focus met l'accent sur les élèves vivant en Région bruxelloise et analyse leurs déplacements à partir de

03 Nombre d'élèves résidant et/ou scolarisés en RBC par flux et niveau scolaire en 2014-2015



Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande

leur lieu de résidence. **Il se concentre ainsi sur les flux internes et sortants.** Les flux entrants ne sont que brièvement abordés, l'objectif du Focus n'étant pas d'étudier les déplacements selon le lieu de scolarité (ce qui nécessiterait une analyse approfondie de l'offre scolaire et une connaissance précise des lieux de résidence en dehors de la Région).

Des flux internes non négligeables

En 2014-2015, 96 % des élèves bruxellois sont scolarisés en Région de Bruxelles-Capitale. Le nombre d'élèves habitant la Région et y étant scolarisés atteint près de 137 000 élèves dans le fondamental et 75 000 élèves dans le secondaire (03). Le flux interne progresse régulièrement depuis cinq ans : de plus en plus de Bruxellois vont à l'école dans la Région.

Analyses par commune

Tous les enfants ne vont pas nécessairement à l'école dans leur commune de résidence. **Au fondamental, seuls 67 % des élèves bruxellois sont scolarisés dans leur commune** (respectivement 68 % des élèves du maternel et 63 % du primaire). 33 % des élèves font donc potentiellement de grands trajets à l'intérieur de la Région pour aller à l'école. Ces chiffres interpellent, d'autant qu'ils concernent un (très) jeune public dont l'autonomie de déplacement est inexistante ou limitée. Cela dit, ce constat est à nuancer car une partie de ces enfants peut être scolarisée dans

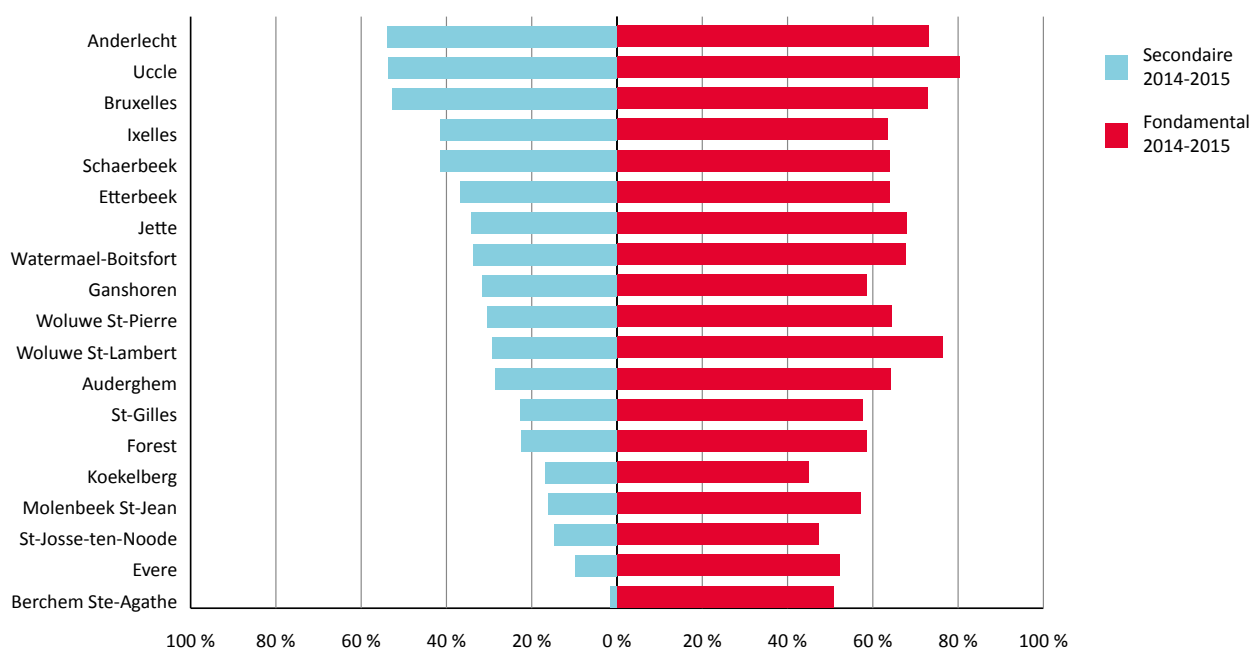
une école proche de leur domicile même si celle-ci est basée dans une autre commune (→ Analyses par quartier).

Au secondaire, près de deux tiers des élèves bruxellois vont à l'école en dehors de leur commune de résidence (62 %). Ce phénomène s'explique par le nombre moins important d'écoles secondaires dans la Région et par une plus grande autonomie de déplacement de ces élèves.

Les communes ne scolarisent pas les mêmes proportions de leurs résidents (04). Au fondamental, Uccle, Woluwe-Saint-Lambert, Anderlecht et Bruxelles-Ville scolarisent le plus d'élèves « locaux ». À l'opposé, Koekelberg et Saint-Josse-ten-Noode en scolarisent proportionnellement le moins. Un effet de taille (lié à la superficie de la commune) est observé : plus la commune est grande, plus les élèves restent dans leur commune de résidence pour aller à l'école. Au contraire, plus elle est petite, plus les élèves ont tendance à la quitter. Quant à Woluwe-Saint-Lambert, elle scolarise plus d'élèves locaux qu'attendus par sa taille. Les deux plus petites communes sont néanmoins en progression : de 42 % en 2009-2010 à 45 % d'élèves locaux en 2014-2015 pour Koekelberg et de 40 % à 47 % pour Saint-Josse-ten-Noode. Par contre, Anderlecht est passée de 77 % à 73 %. Les autres communes ont peu évolué au cours de la même période.

Au secondaire, Uccle, Anderlecht et Bruxelles-Ville scolarisent le plus d'élèves « locaux » (04). À l'opposé, Berchem-Sainte-Agathe et Evere en scolarisent le

04 Part des élèves bruxellois scolarisés dans leur commune, par niveau, en 2014-2015



Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande

moins. Ces constats sont directement liés à l'offre disponible : plus la commune héberge d'écoles secondaires sur son territoire, plus les élèves de la commune auront tendance à y être scolarisés. Les proportions communales ont peu évolué de 2009-2010 à 2014-2015, sauf à Jette (de 29 % à 34 %) et à Woluwe-Saint-Lambert (de 26 % à 29 %).

Les élèves bruxellois qui quittent leur commune pour se scolariser se déplacent préférentiellement vers les communes les plus proches de leur commune de départ. Dans le fondamental, les flux entre communes s'arrêtent généralement aux communes limitrophes. Néanmoins, certaines communes font office de communes « d'accueil » puisqu'elles sont fréquentées par des élèves provenant de la plupart des autres communes de la Région. Il s'agit de Bruxelles-Ville, Ixelles, Etterbeek et Woluwe-Saint-Lambert. Au secondaire, si le choix préférentiel reste la commune limitrophe, on constate toutefois des déplacements vers des communes plus éloignées. Chaque commune voit ainsi une part importante de ses élèves résidents se disperser dans la quasi-totalité des autres communes bruxelloises.

Le choix de la langue de scolarisation a un impact sur le déplacement des élèves. Les élèves sortent de leur commune de résidence plus fréquemment pour suivre l'enseignement néerlandophone que francophone, tant pour le fondamental que pour le secondaire. Les différences entre communes sont peu marquées dans le fondamental, vu la densité d'écoles à l'échelle du territoire. Elles sont nettement plus importantes dans le secondaire : certaines communes n'accueillent en effet pas d'école secondaire néerlandophone (Forest, Ganshoren, Ixelles, Saint-Gilles, Saint-Josse-

ten-Noode et Watermael-Boitsfort) ou francophone (Berchem-Sainte-Agathe). Certains élèves sont donc amenés à se déplacer en dehors de leur commune pour être scolarisés dans la langue désirée.

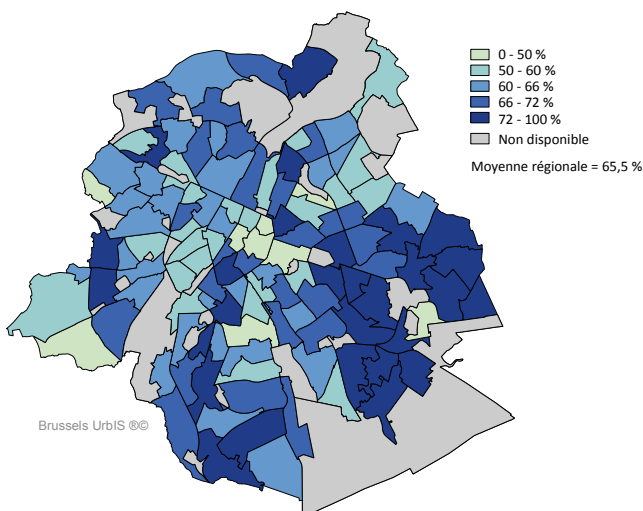
Analyses par quartier

Pour les élèves habitant le long des limites communales ou dans des petites communes, aller à l'école dans la commune limitrophe n'est pas forcément synonyme d'éloignement. À l'inverse, dans certaines communes de grande taille, aller à l'école dans sa commune n'est pas toujours synonyme de proximité. L'échelle des quartiers apporte donc un autre regard sur l'analyse de la proximité de l'école par rapport au lieu de résidence.

Les cartes 05 et 06 présentent la part des enfants scolarisés dans un quartier proche de leur résidence, c'est-à-dire leur propre quartier ou un quartier limitrophe à celui-ci.

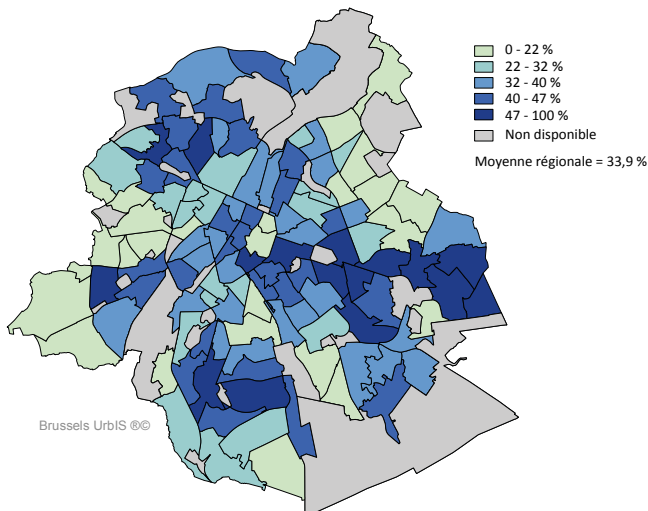
Dans **l'enseignement fondamental**, 65 % des élèves bruxellois sont scolarisés dans leur quartier ou un quartier limitrophe en 2014-2015 (05). Si cette proportion est proche de celle observée au niveau communal (67 %, → [Analyses par commune](#)), elle met en évidence une réalité plus nuancée. La quasi-totalité des quartiers du quadrant sud-est de la Région bruxelloise et de la commune d'Uccle dépassent la moyenne régionale. Ailleurs la situation est plus contrastée, avec majoritairement des quartiers présentant des valeurs inférieures à la moyenne régionale. Seuls quelques quartiers ont moins d'un élève sur deux scolarisés à proximité de leur résidence : ceux situés dans le Pentagone

05 Part des enfants du quartier, scolarisés en fondamental à proximité de leur résidence, 2014-2015



Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande

06 Part des enfants du quartier, scolarisés en secondaire à proximité de leur résidence, 2014-2015



Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande

(→ [Glossaire](#)) ont peu ou pas d'écoles fondamentales pour accueillir leurs élèves, tandis que les quartiers aux limites de la Région affichent surtout de forts taux d'élèves sortants.

La moyenne régionale est en légère baisse entre 2009-2010 et 2014-2015 : les élèves du fondamental étaient alors proportionnellement plus nombreux à être scolarisés à proximité de leur résidence (67 %). La répartition des quartiers avec plus d'élèves scolarisés à proximité de leur résidence était un peu plus diffuse qu'actuellement, mais le quadrant sud-est de la Région en accueillait déjà une grande part.

Au secondaire, 34 % des élèves bruxellois sont scolarisés dans leur quartier ou un quartier limitrophe en 2014-2015 (06). Ce pourcentage est légèrement inférieur à la moyenne par commune (38 %). Les quartiers avec le plus d'élèves locaux se trouvent à l'est (Woluwe-Saint-Pierre et Etterbeek), au nord-ouest (Jette et Ganshoren) et au sud (Uccle). C'est le reflet de la présence de nombreuses écoles secondaires dans ces quartiers. Les élèves qui résident à l'ouest (Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean et Berchem-Sainte-Agathe) et au nord-est de la Région (Evere, Woluwe-Saint-Lambert) sont les plus mobiles. Ces quartiers comptent globalement moins d'écoles et présentent une capacité d'accueil plus faible. La situation n'a pas évolué entre 2009-2010 et 2014-2015.

Des flux sortants surtout vers le Brabant flamand

En 2014-2015, le nombre d'élèves bruxellois scolarisés en dehors de la Région atteint un peu

plus de 4 000 élèves dans le fondamental et environ 5 300 élèves dans le secondaire (07). Ces « sortants » représentent 3 % des enfants bruxellois scolarisés dans le fondamental et 7 % des enfants bruxellois scolarisés dans le secondaire. Depuis 2009-2010, la proportion d'élèves sortants n'a pas évolué, même si leur nombre a augmenté au vu de la croissance de la population scolaire bruxelloise.

En 2014-2015, au fondamental, 82 % des élèves sortants se dirigent vers la Région flamande et 18 % vers la Région wallonne, tandis qu'au secondaire, 54 % des sortants sont scolarisés en Région flamande et 46 % en Région wallonne. De 2009-2010 à 2014-2015, la proportion de sortants scolarisés en Région flamande a augmenté de 26 % au fondamental et de 28 % au secondaire. Par contre, les tendances sont inversées pour les déplacements vers la Région wallonne, avec une baisse de 4 % au fondamental et 1 % au secondaire.

Majoritairement, les enfants bruxellois qui quittent la Région vont à l'école en Brabant flamand. Depuis 2009-2010, ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à y être scolarisés. Les mouvements d'élèves vers le Brabant wallon et les autres provinces wallonnes et flamandes sont quant à eux restés relativement stables au cours des dernières années.

Analyses par commune

Au fondamental, quatre communes (Bruxelles-Ville, Anderlecht, Schaerbeek et Molenbeek-Saint-Jean) contribuent pour plus de la moitié aux 4 070 enfants bruxellois du fondamental qui vont à l'école en Flandre ou en Wallonie. En proportion, la commune qui présente la plus grande part d'élèves sortants est Berchem-Sainte-Agathe (6 % d'élèves sortants sur la

07 Nombre d'élèves résidant en RBC et scolarisés en dehors de la Région, par niveau et par lieu de scolarité, de 2009-2010 et 2014-2015

Flux sortant (résidence vers école)	Niveau	2009-2010		2014-2015	
		Nombre	% du total hors RBC	Nombre	% du total hors RBC
RBC vers Brabant flamand	Fondamental	2 158	67	2 996	74
	Secondaire	1 677	37	2 421	46
RBC vers Région flamande hors Brabant flamand	Fondamental	293	9	321	8
	Secondaire	353	8	407	8
RBC vers Brabant wallon	Fondamental	463	14	457	11
	Secondaire	1 171	26	1 281	24
RBC vers Région wallonne hors Brabant wallon	Fondamental	317	10	296	7
	Secondaire	1 326	29	1 199	23
Total hors RBC	Fondamental	3 231	100	4 070	100
	Secondaire	4 527	100	5 308	100

Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande

population scolaire totale). À l’opposé, Auderghem et Saint-Gilles ne comptent qu’1 % d’élèves sortants.

Au secondaire, cinq communes (Bruxelles-Ville, Anderlecht, Schaerbeek, Uccle et Molenbeek-Saint-Jean) contribuent pour plus de la moitié des 5 308 élèves sortants. Les communes qui présentent la plus grande part d’élèves sortants sont Uccle (11 %) et Berchem-Sainte-Agathe (10 %). À l’opposé, la commune de Saint-Josse-ten-Noode ne compte que 3 % d’élèves sortants.

Les élèves sortants de chaque commune ne se dirigent pas de manière identique vers les Régions wallonne et flamande. Les élèves des communes du nord et de l’ouest de la Région privilégient les déplacements vers la Région flamande : Bruxelles-Ville, Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean, Koekelberg, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren et Jette, auxquelles s’ajoutent les communes de Schaerbeek et Evere, ainsi que Saint-Josse-ten-Noode dans le cas du secondaire. A contrario, les sortants choisissant préférentiellement la Région wallonne habitent plutôt Auderghem et Watermael-Boitsfort (fondamental et secondaire), Saint-Gilles et Woluwe-Saint-Lambert (fondamental), Uccle et Ixelles (secondaire).

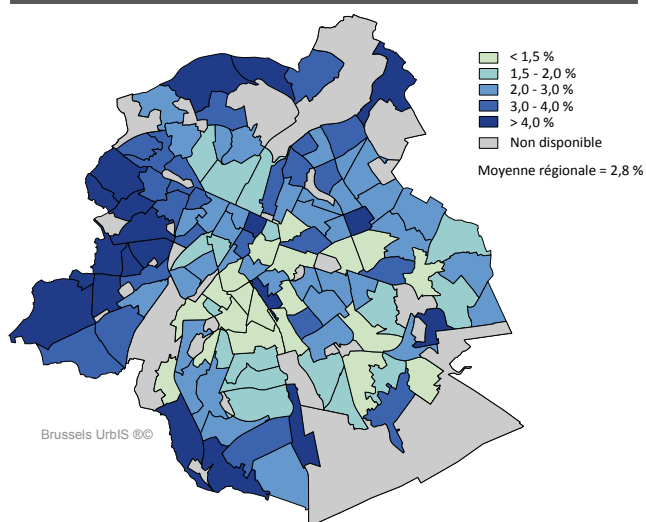
Analyses par quartier

L’échelle des quartiers affine l’analyse spatiale des flux sortants. Les cartes 08 et 09 présentent la part des élèves de chaque quartier, scolarisés en dehors de la Région bruxelloise.

En 2014-2015, au fondamental, les quartiers avec le plus d’élèves sortants se concentrent le long de la limite régionale, au nord et à l’ouest de la seconde couronne (08), au nord de Bruxelles-Ville (Laeken, Neder-Over-Hembeek, Haren), à Berchem-Sainte-Agathe, à Anderlecht ainsi qu’au sud d’Uccle. Les quartiers à l’est et au sud-est de la Région sont globalement moins touchés par les déplacements sortants. Ces constats sont similaires à ceux de 2009-2010.

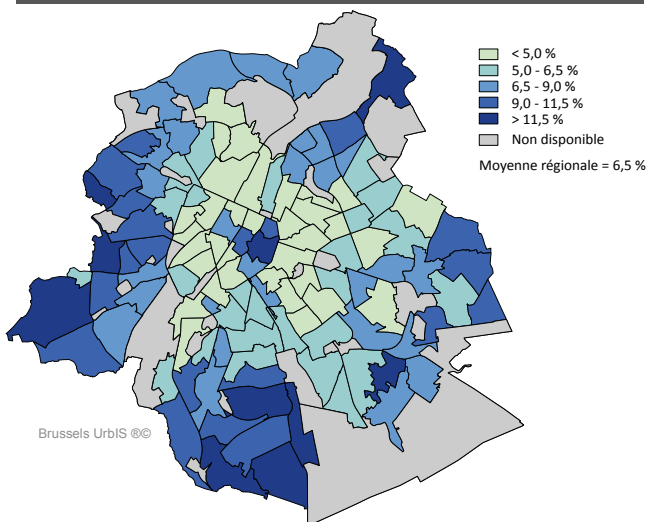
En 2014-2015, au secondaire, les quartiers hébergeant une part élevée de « sortants » (> 9 % de la population scolaire du quartier) sont concentrés dans la seconde couronne, de Ganshoren, au nord-ouest, à Uccle, au sud de la Région (09). À ceux-ci s’ajoutent quelques quartiers proches de la limite régionale à l’est. Sortir de la Région est un choix plus naturel quand on habite un quartier situé le long de la frontière régionale, ce qui explique les chiffres élevés. En 2009-2010, les « sortants » étaient un peu moins nombreux (en moyenne 6 % des élèves de la Région) qu’en 2014-2015 (6,5 %).

08 Part des enfants du quartier inscrits dans une école fondamentale en dehors de la Région, 2014-2015



Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande

09 Part des enfants du quartier inscrits dans une école secondaire en dehors de la Région, 2014-2015



Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande



2. Les flux entrants

Les « entrants » représentent 12 % de la population scolarisée en Région bruxelloise en 2014-2015 (03). Le nombre de non-Bruxellois scolarisés en Région de Bruxelles-Capitale atteint environ 16 500 élèves dans le fondamental et un peu plus de 19 000 élèves dans le secondaire.

Le nombre d'entrants diminue lentement depuis 2009-2010 mais est toujours beaucoup plus élevé que le nombre de « sortants ». La plupart provient du Brabant flamand (plus de 80 % des élèves non-bruxellois) (10). Les entrants choisissent massivement l'enseignement francophone : 74 % des entrants de la Région flamande et 90 % des entrants de la Région wallonne fréquentent une école bruxelloise francophone. D'autres critères comme la recherche d'une école spécialisée, la réputation d'une école ou un parent navetteur peuvent intervenir dans le choix d'une école bruxelloise.

Ces entrants sont principalement scolarisés en seconde couronne, dans les quartiers proches des limites régionales, et dans quelques quartiers au coeur de la Région, proches des grandes gares.

10 Nombre d'élèves résidant en dehors de la RBC et scolarisés dans la Région, selon le lieu de résidence et la Communauté, en 2009-2010 et 2014-2015

Flux entrant (résidence vers école)	Niveau	2009-2010		2014-2015	
		Nombre	% du total vers la RBC	Nombre	% du total vers la RBC
Brabant flamand vers RBC	Fondamental	13 790	82	13 930	84
	Secondaire	15 648	81	15 602	81
Autre Région flamande vers RBC	Fondamental	595	4	547	3
	Secondaire	1 070	6	1 171	6
Brabant wallon vers RBC	Fondamental	1 690	10	1 338	8
	Secondaire	1 854	10	1 509	8
Autre Région wallonne vers RBC	Fondamental	829	5	638	4
	Secondaire	797	4	779	4
Inconnu/hors Belgique vers RBC	Fondamental	8	0	45	0
	Secondaire	44	0	104	1
Total vers RBC	Fondamental	16 912	100	16 498	100
	Secondaire	19 413	100	19 165	100

Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande

Conclusions

Les déplacements des élèves loin de leur quartier de résidence sont fréquents et nombreux. Ce constat, confirme les études déjà parues sur le sujet. Le libre choix de l'école, couplé à une offre scolaire soumise à de fortes pressions, génère une importante mobilité des élèves [Wayens *et al.*, 2013].

À l'échelle de la Région, les grands flux peuvent être résumés comme suit (03) :

- les **flux internes** concernent 96 % des élèves bruxellois. La proportion d'internes augmente d'année en année ;
- les **flux entrants** diminuent, même s'ils restent près de quatre fois plus élevés que les flux sortants. Les quartiers situés en seconde couronne (→ Glossaire) à l'est de la Région bruxelloise sont confrontés à la pression la plus importante de la part de ces « entrants » ;

- les **flux sortants**, marginaux, sont en hausse régulière depuis 2009-2010. Les élèves sortants résident surtout dans les quartiers périphériques de la seconde couronne, à l'ouest et au nord de la Région pour le fondamental et à l'ouest et au sud de la Région pour le secondaire.

Le **solde des flux entre la Région de Bruxelles-Capitale et les deux autres régions du pays est positif vers la Capitale**. Il est largement influencé par les échanges avec le Brabant flamand, qui génèrent un solde net d'un peu plus de 24 000 élèves vers la Région bruxelloise. Ce solde des flux **décroit lentement** puisque de plus en plus de Bruxellois fréquentent une école en dehors de la Région et de moins en moins de non-Bruxellois viennent à l'école en Région bruxelloise.

La **seconde couronne est un lieu d'échange de et vers la périphérie**. Tous les quartiers ne sont cependant pas touchés de la même manière. Certains quartiers bordant la limite régionale connaissent des flux

élevés dans les deux sens, en particulier à Uccle mais aussi à Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe et Bruxelles-Ville. Par ailleurs, une dualisation est-ouest est visible, avec des flux entrants plus importants à l'est (Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert) et des flux sortants élevés à l'ouest (Anderlecht, Molenbeek, Berchem Sainte Agathe, Ganshoren). Cette différenciation des flux est notamment influencée par une certaine abondance de l'offre à l'est et un déficit plus marqué à l'ouest.

Pour **l'enseignement fondamental, la proximité du lieu de résidence reste avant tout un élément de premier ordre** dans le choix de l'école. Pourtant, l'indicateur de proximité – représenté par la fréquentation d'une école du quartier de résidence ou d'un quartier limitrophe à celui-ci – est passé de 67 % en 2009-2010 à 65 % en 2014-2015. Les enfants doivent donc, en moyenne, se déplacer plus loin de chez eux pour aller à l'école. Cela présuppose une certaine pénurie de l'offre de proximité, et ceci malgré les efforts de création de places ces dernières années [Marissal *et al.*, 2016].

En ce qui concerne **l'enseignement secondaire, l'offre moins abondante induit de fait des déplacements plus nombreux et plus éloignés**. Seuls un tiers des élèves bruxellois sont scolarisés à proximité de leur domicile. Certaines communes agissent en pôles supra-communaux attractifs (Anderlecht, Bruxelles-Ville, Etterbeek, Woluwe-Saint-Pierre), tandis que d'autres voient leurs élèves se diriger massivement en dehors de leur territoire. En outre, le choix de l'école joue un rôle plus important qu'au fondamental : certains parents et élèves tendent à accepter des déplacements plus longs afin de sélectionner une institution scolaire de profil plus favorisé ou de bonne réputation [Beelen *et al.*, 2009].

Les liens qui sous-tendent les choix d'école sont complexes, les causes de déplacement étant très diverses. Comme le souligne l'ADT (2012), les places à créer doivent rééquilibrer l'offre scolaire sur l'ensemble du territoire. Il s'agira de tenir compte de l'évolution démographique mais aussi de la réduction des distances à parcourir pour se rendre à l'école, tant pour le confort de l'élève que pour réduire les pressions sur la mobilité, particulièrement élevées en Région de Bruxelles-Capitale.



Bibliographie

- AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (ADT) et BUREAU DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (BRAT), 2012. *Analyse de l'adéquation entre l'offre et les besoins en places scolaires dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire*. Bruxelles, Inventaire des équipements et services à la population en Région de Bruxelles-Capitale, ADT.
- BEELEN, Marjan, HALLEUX, Jean-Marie, LAMBOTTE, Jean-Marc, MERENNE-SCHOUMAKER, Bernadette, RHIXON, Gilles, THOMAS, Isabelle, VAN HECKE, Etienne et VERHETSEL, Ann, 2009. *Le Mouvement pendulaire en Belgique*, Enquête Socio-Économique 2001 - Monographie n°10.
- DAUPHIN, Nicolas et VERHOEVEN, Marie, 2002. *La mobilité scolaire au coeur des transformations du système scolaire*. GIRSEF, n°19.
- IBSA. HERMIA, Jean-Pierre, 2015. *Baromètre démographique 2015 de la Région de Bruxelles-Capitale*, Focus de l'IBSA n°11.
- MARISSAL, Pierre, VERMEULEN, Sofie, QUITTELIER, Benoit, JANSSENS, Rudi, DELVAUX, Bernard et WAYENS, Benjamin, 2016. *Besoin d'enseignants en Région bruxelloise*. Les cahiers de l'IBSA, n°5. Bruxelles : Éditions IRIS.
- WAYENS, Benjamin, JANSSENS, Rudi et VAESSEN, Joost, 2013. Note de synthèse BSI. *L'enseignement à Bruxelles : une gestion de crise complexe*. Brussels Studies, n°70, août 2013.



Glossaire et abréviations

Croissant pauvre : zone concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle reprend les quartiers en première couronne nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville.

Fondamental : le fondamental reprend les enseignements maternel et primaire.

Pentagone : zone de Bruxelles située à l'intérieur des boulevards de la petite ceinture. Il s'agit de la ville qui était anciennement protégée par les murs d'enceinte. Le nom de cette zone vient de la forme que dessine le tracé des anciennes murailles.

Première couronne : désigne les quartiers situés entre les boulevards de la petite ceinture et la moyenne ceinture. Du point de vue communal, on lui associe communément Anderlecht, Etterbeek, Ixelles, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Schaerbeek, Saint-Gilles et Saint-Josse-ten-Noode. De par son extension spatiale, la Ville de Bruxelles est considérée à part.

RBC : Région de Bruxelles-Capitale

Seconde couronne : désigne les quartiers situés le plus à l'extérieur de la ville, au-delà de la moyenne ceinture.

NOTES

[1] En gardant à l'esprit que les places disponibles ne sont pas toujours celles désirées par les parents (ce qui est reflété par la mise en oeuvre laborieuse des politiques d'inscription, particulièrement en 1^{ère} secondaire).

[2] L'échelle du quartier, utilisée dans ce Focus, est obtenue par regroupement de secteurs statistiques.

[3] L'IBSA et l'ADT sont désormais rassemblés au sein du Bureau Bruxellois de la Planification.

F15OCUS

Inscrivez-vous à la newsletter sur
www.ibsa.brussels



Coordination scientifique : Astrid Romain
Comité de lecture : Xavier Dehaibe, Jean-Pierre Hermia, Line Jussiant, Carole Thays
Rue de Namur, 59 – 1000 Bruxelles – T. 02 435 42 30 – ibsa@sprb.brussels
Éditrice responsable : Astrid Romain
©2016 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.